

Dans ce numéro

1. Éditorial

Terrorisme, sacrifice et volonté de puissance

And in English

Terrorism, sacrifice and will for power

2. Publications récentes

3. Le Groupe européen d'éthique (GEE) publie

4. Le CEERE publie

5. En ligne – Online

6. Actualités du mois de février 2014

7. 4^e édition des Trophées de l'éthique

8. Quoi de nouveau en éthique en France ?

9. Appel à contributions

10. Appel à projets

11. Retenez dès à présent

12. Offre à saisir

13. Les anciens du CEERE

14. Carnets du CEERE

15. Soutenir l'éthique

16. Divers

Éditorial



Terrorisme, sacrifice et volonté de puissance

Le monde contemporain présente des contrastes accusés. Il est parcouru par un processus de civilisation, il accroît les relations d'interdépendance entre ses parties constitutives, il élabore des mécanismes de régulation des conflits qui le traversent, mais en même temps il ménage la possibilité récurrente de meurtres impromptus et concertés qu'il peine à enrayer.

Dès les années 1960, Raymond Aron remarque que le monde contemporain recèle de nombreuses situations intermédiaires entre la guerre et la paix. Le terrorisme participe de ce brouillage des repères. Il trouble la vie sociale par l'irruption inopinée d'actes d'hostilité. Si la distinction entre guerre et paix implique des relations sociales différentes, leur indistinction provoque de profondes perturbations dans les manières de vivre ensemble. Elle ramène les sociétés à un stade où la sûreté reste incertaine et à la merci d'initiatives visant à la compromettre.

Ceux qui bravent l'interdit de tuer se placent au-dessus des lois ordinaires et s'arrogent un pouvoir absolu, devenu inaccessible de nos jours même aux titulaires des fonctions les plus éminentes. Comment s'autoriser une prérogative aussi exorbitante ? Une conception supérieure de la morale est avancée pour s'affranchir de ses préceptes habituels. Le terroriste n'est pas censé tuer pour assouvir ses propres pulsions ou satisfaire ses intérêts personnels. C'est ce qui le distingue du grand criminel ou du brigand. Il se prétend un instrument au service d'une cause transcendante. Il se revendique l'auteur d'un meurtre altruiste. La contrepartie de ce devoir de tuer est que celui qui l'assume accepte de renoncer aux satisfactions et aux affections accessibles au commun des mortels. Netchaïev proclamait déjà dans la Russie des années 1870 ce que la vocation nihiliste avait d'exigeant : celui qui s'y consacre est un homme perdu qui doit être prêt à se soustraire à tous les attachements de l'existence. En ce sens, le terrorisme représente une résurgence du sacrifice dans un monde animé par la rationalité, les droits individuels et les relations contractuelles. Au mépris de ces références, la victime et le bourreau sont offerts de concert, voire confondus, pour célébrer une cause et témoigner de son éclat. Ce sacrifice est destiné à obtenir la rédemption du mal actuel, à féconder un ordre nouveau ou seulement à en préparer l'avènement pour les générations futures.

Pascal Hintermeyer, Professeur de sociologie, Membre du CEERE, Université de Strasbourg

And in English...

Terrorism, sacrifice and will for power

The contemporary world presents sharp contrasts. It is traversed by a process of civilization which increases the relations of interdependence between its constituent parts, it develops mechanisms to regulate the conflicts that pass through it, but at the same time, it manages a recurrent possibility of impromptu and concerted murders that are difficult to prevent.

Since the 1960s, Raymond Aron noted that the modern world encloses many intermediate situations between war and peace. Terrorism is part of this perturbation of benchmarks. It disturbs social life by the unexpected emergence of hostile acts. If the distinction between war and peace involves different social relations, their indistinctness causes profound disturbances in the ways in which we live together. It brings societies to a stage where security remains uncertain and at the mercy of initiatives pointing to compromise it.

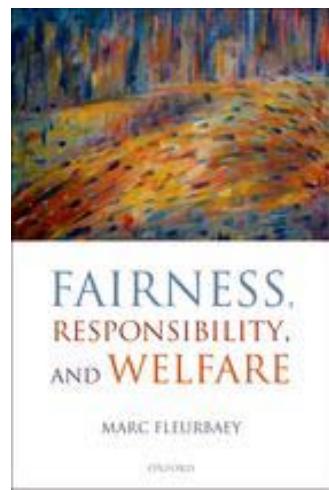
Those who defy the ban to kill place themselves above ordinary laws and arrogate to themselves an absolute power, which nowadays has become inaccessible even to those holding the most prominent positions. How to allow oneself such an important prerogative? A higher conception of morality is issued in order to overcome common precepts. The terrorist is not supposed to kill in order to satisfy his own impulses or in order to satisfy his personal interests. This is what distinguishes a terrorist from criminals or brigands. He claims to be the instrument of a transcendental cause. He claims to be the author of an altruistic murder. The counterpart to this killing assignment is that the one who assumes the task agrees to waive all satisfactions and attachments accessible to ordinary mortals. In 1870s Russia, Nekhayev had already proclaimed what the nihilistic vocation demanded: anyone that consecrates itself to it is a lost man who must be prepared to renounce to all existential attachments. In this way, terrorism represents a resurgence of sacrifice in a world driven by rationality, individual rights and contractual relations. In defiance to these cultural references, the victim and the executioner are shown concertedly, even confounded, in order to celebrate a cause and testify to its blaze. This sacrifice is destined to redeem from current evils, to fertilize a new order or merely to prepare the way for future generations.

Pascal Hintermeyer, Professor of sociology, University of Strasbourg
(Translated by Adrien Donneaud)

Publications récentes

Marc Fleurbaey, *Fairness, Responsibility and Welfare*,

Publications récentes



Marc Fleurbaey, *Fairness, Responsibility and Welfare*, Oxford University Press, 2012.

Fairness, Responsibility and Welfare est l'occasion pour Marc Fleurbaey, professeur à l'Université de Princeton, de faire un bilan de ses travaux dans le domaine de l'économie du bien-être et, plus précisément, puisqu'il en est un des principaux promoteurs, de l'ensemble des recherches s'efforçant d'intégrer la responsabilité individuelle au sein des théories de la justice distributive. Marc Fleurbaey poursuit ici deux objectifs majeurs : d'une part, il s'agit de développer un cadre analytique unifié grâce auquel il est possible d'évaluer, à l'aide de critères issus de différents principes éthiques, ce que la prise en compte de la responsabilité implique en

termes distributifs. D'autre part, dans le chapitre final et à l'appui des développements précédents, Marc Fleurbaey s'attache à proposer et à défendre une approche originale, appelée « égalité de l'autonomie (*equality of autonomy*) ». Présentée comme une variante des théories contemporaines de la justice distributive (Rawls, Dworkin, Sen, Arneson, Cohen, ...), elle combine un certain nombre de concepts mobilisés par ces dernières tout en ayant pour but d'en éviter les écueils essentiellement liés, aux dires de l'auteur, à une prise en compte insatisfaisante de la responsabilité individuelle.

Concrètement, l'ouvrage se présente comme « une tentative de dialogue entre l'économie et la philosophie » (p. 2). Cela est matérialisé concrètement dans le texte par une séparation explicite entre les parties plus formalisées (marquées par une étoile) et celles qui le sont moins, ceci constituant bien sûr un clin d'œil appuyé à *Collective Choice and Social Welfare* (1970, Holden Day) où Sen mettait en avant la même ambition. La lecture en est dès lors facilitée, tant pour les adeptes de la formalisation que pour ceux plus intéressés par les concepts philosophiques.

Si *Fairness, Responsibility and Welfare* doit être indubitablement considéré comme un ouvrage incontournable pour quiconque s'intéresse de près ou de loin aux liens entre éthique et économie, il n'en reste pas moins que le second objectif poursuivi par Marc Fleurbaey ne semble pas complètement abouti. D'une part, il est surtout question ici de ne pas céder au « mythe de l'équité » (Fleurbaey, 2006, *Capitalisme ou Démocratie ? L'alternative du XXI^e siècle*, Grasset) qui consiste à renoncer à un idéal d'égalité pour un concept plus ou moins défini d'équité ou d'égalité des chances et sert, en dernière instance, à tolérer les inégalités. Marc Fleurbaey a toujours été particulièrement attentif à cette difficulté majeure, à savoir, ce qu'il advient de l'individu qui a gaspillé ses chances (ou ses biens premiers, sa capacité...). La société doit-elle l'abandonner en considérant qu'il est responsable de son faible niveau d'accomplissement ou doit-elle lui octroyer une seconde chance, voire une troisième, une quatrième, etc. ? Sur ce point, la réponse de Marc Fleurbaey est on ne peut plus claire, tant dans ses écrits antérieurs que dans *Fairness, Responsibility and Welfare*. En effet, il y développe, non pas une théorie de l'égalité des opportunités, mais une théorie axée sur les résultats. Ainsi, l'égalité de l'autonomie défend un « égalitarisme sélectif axé sur les résultats (*outcome-selective egalitarianism*) » tout en prenant en considération la responsabilité qu'exerce l'individu au sein de sa sphère privée, c'est-à-dire l'ensemble des relations sociales y compris les relations personnelles. A ce titre, Marc Fleurbaey assume pleinement le fait que l'égalité de l'autonomie s'apparente à une théorie compréhensive, et non seulement politique, de la justice puisqu'elle ne s'en tient aucunement à l'individu en tant que citoyen mais s'intéresse également à sa sphère privée. Cet aspect me semblerait mériter de plus amples justifications.

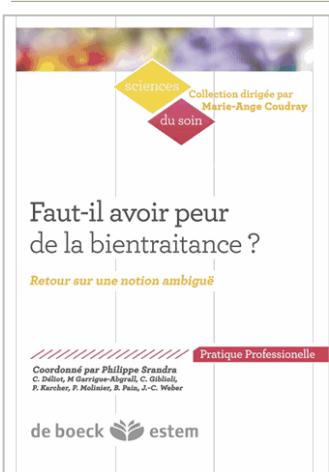
D'autre part, Marc Fleurbaey va supposer que la liberté a priorité sur la responsabilité. Dans le cadre de cette approche, cela revient à dire que le perfectionnisme a priorité sur le respect des préférences individuelles : « le perfectionnisme [...] intervient ici parce qu'il existe certaines libertés de base [...] qui devraient être imposées aux individus, qu'ils les aiment ou pas, car sinon nous ne traitons plus d'une société d'agents libres et autonomes » (p. 264). A première vue, nous retrouvons là la priorité de la sphère politique ou de l'individu-citoyen (respect des libertés de base) sur la sphère de l'individu-bourgeois (respect des préférences) ou, en termes rawlsiens, du raisonnable sur le rationnel. Mais, à nouveau, tout ceci se doit d'être approfondi et justifié.

Si ces deux éléments constituent la faiblesse (toute relative) de l'ouvrage,

ils feront, dans le futur, la force de cette approche qui ne pourra que gagner en envergure à l'appui des nombreux articles qui ne manqueront pas de l'analyser plus avant.

Herrade Iggersheim, Chargée de Recherche CNRS, BETA Université de Strasbourg

Philippe Svandra (éd.), Faut-il avoir peur de la bientraitance ? Retour sur une notion ambiguë



Philippe Svandra (éd.), *Faut-il avoir peur de la bientraitance ? Retour sur une notion ambiguë*. Paris, Coll. « Sciences du soin », Ed. De Boeck-Estem, 2013. 117 pages.

Ce petit ouvrage qui ouvre la collection « sciences du soin » sous la direction de M.A. Coudray, ne paie pas de mine à première vue. Mais son titre quelque peu provocateur incite à y entrer ! Comment cette idée de « bien traiter » pourrait-elle être mauvaise, et même ambiguë ? D'ailleurs, et cela est rappelé dès l'introduction, le concept fait florès dans nombre de documents officiels et les évaluateurs tels la Haute Autorité de Santé (HAS) ou l'Agence

nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médicosociaux (ANESM) l'utilisent dans leurs mallettes et recommandations.

C'est précisément dans l'analyse de son émergence et de son utilisation que consiste cet ouvrage. Huit auteurs d'horizons différents mettent à l'épreuve selon des angles différents, cette notion de bientraitance et le résultat est extrêmement stimulant.

En soi, il est certes légitime et respectable de vouloir le bien mais pourra-t-on traiter avec du « bien » ? Le bien n'est-il une idée régulatrice, plutôt qu'un « traitement » objectivable et connaissable ? Serait-il alors dans le prendre-soin du « care » car c'est bien à des « soignants » que s'adresse avant tout la bientraitance ? Si cette notion peut contribuer au soin, c'est tant mieux, mais la notion est ambiguë dès sa création : elle doit faire pendant à la maltraitance, mais ce type de « camouflage du langage » est rarement positif, d'autant moins qu'il a des objectifs plus ou moins avouables de gestion managériale, d'évaluation non critique, de renforcement idéologique, une perspective moralisatrice, ignorant la violence de certaines situations cliniques. Très exactement, il ne s'agit pas de rayer cette notion, mais le propos des auteurs est de mettre à jour les présupposés et les risques de dérive, en particulier dans le domaine de la gériatrie et pour le « care » où la bientraitance apparaît assez souvent comme un principe surplombant, condescendant, cachant l'infantilisation et l'instrumentalisation ethnique et genrée de ses travailleurs... Mais, demande l'un des auteurs, peut-on simultanément prendre en compte les difficultés des agents et la valorisation à tout crin de l'institution ou de l'entreprise ?

Un ouvrage qui mérite amplement le détour et décoiffe les idées trop simples !

Marie-Jo Thiel

Le GEE publie

Publications – Groupe européen d'éthique

Marie-Jo Thiel est heureuse de vous annoncer les dernières publications du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies (GEE) dont elle est membre :

- **Avis N°27 du 06/01/2013 - Un cadre éthique pour l'évaluation de la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie.** Pour télécharger l'Avis N° 27, cliquez (9 MB). À noter que les recommandations finales sont traduites en français et en allemand.
- La **Déclaration du GEE** sur la proposition de régulation du Parlement Européen et du Conseil sur les **Essais cliniques** portant des produits médicinaux à usage humain, et abrogeant la Directive 2001/20/EC (COM 2012) 369 final (voir le texte en anglais uniquement : http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal_for_a_regulation_of_the_european_parliament_and_the_council_on_clinical_trials_on_medicinal_products_for_human_use.pdf)
- la dernière édition de **Ethically Speaking** (N°17) informant sur les activités des comités d'éthique en Europe (http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/publications/ethicallySpeaking_17.pdf)
- **Avis N°26 du 22.02.2012** sur « **Ethique des technologies de l'information et de la communication** ». Pour télécharger l'Avis N° 26, cliquez (2 MB). À noter que les recommandations finales sont traduites en français et en allemand
- **Retransmission des deux dernières Manifestations organisées par le GEE/EGE : voir plus loin Rubrique Online**

And in English... The European Group on Ethics

Publication of the EGE

Marie-Jo Thiel is very pleased to announce you the publication of the last issues of the EGE (European Group on Ethics in Science and New Technologies) from which she is member :

- **Opinion N° 27 (06/01/2013) of the EGE** about “An Ethical Framework for assessing research, production and use of Energy”. [Download this opinion, click](http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal_for_a_regulation_of_the_european_parliament_and_the_council_on_clinical_trials_on_medicinal_products_for_human_use.pdf) (the final recommendations are translated in English and French)
- **Statement of the European Group on Ethics in Science and New Technologies (EGE) on the Proposal for a Regulation of the European Parliament and the Council on Clinical Trials on Medicinal Products for Human Use, and repealing Directive 2001/20/EC (COM 2012) 369 final** (see : http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/pdf/proposal_for_a_regulation_of_the_european_parliament_and_the_council_on_clinical_trials_on_medicinal_products_for_human_use.pdf)
- **The last issue of Ethically Speaking, the News from the Ethics committees in Europe: N°17** (http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/docs/publications/ethicallySpeaking_17.pdf)

Opinion N° 26 (22.02.2012) of the EGE about “Ethics of information and communication technologies”. [Download this opinion, click – web : ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/index_en.htm](http://ec.europa.eu/bepa/european-group-ethics/index_en.htm)

- **Streaming on last Roundtable and IDB : see “Online”**

Le CEERE publie

Le CEERE publie

Actes des 4^e JIE

Le CEERE vous informe de la parution des actes des quatrièmes Journées Internationales d'Ethique qui ont eu lieu du 23 au 26 mars 2011



sur le thème :
L'automne de la vie. Les enjeux éthiques du vieillissement.
THIEL Marie-Jo (Ed.), *L'Automne de la vie : enjeux éthiques du vieillissement*, Presses universitaires de Strasbourg, Coll. Chemins d'éthique, 2012, 414 p.
(Téléchargez le bon de commande)

*The English version for the same book is published: THIEL Marie-Jo (Ed.), *The Ethical Challenges of Ageing*, The Royal Society of Medicine Press, London, 400 p, [Download Order coupon!](#)*

[Lire la recension \(book review\) dans la lettre du CEERE d'oct. 2012](#)

En ligne – Online

En ligne – *Online*

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre site internet
<http://ethique-alsace.unistra.fr>



A (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique Canal Ethique ou sur les sources indiquées :

– Retrouvez toutes les vidéos du **Forum européen de bioéthique**, dont la 4^e édition se déroule à Strasbourg du 27 janvier au 1^{er} février 2014 sur le thème : **Connaître le cerveau, maîtriser les comportements.**

– **Roundtable of European Commission:** International Dialogue on Bioethics (IDB) in English / French / German or Original language.

- **IDB : 17.09.2013 :**

<http://scic.ec.europa.eu/streaming/index.php?es=2&sessionno=61bdf049525b7d4c2cf79257ec7c2c56>

- **Table Ronde : 18.09.2013:**

<http://scic.ec.europa.eu/streaming/index.php?es=2&sessionno=e0eacd983971634327ae1819ea8b6214>

– **Les vidéos des cinquièmes Journées Internationales d'Ethique** qui ont eu lieu du 10 au 13 avril 2013 sur le thème : « Les enjeux éthiques du handicap » sont accessibles depuis le site internet dédié, [cliquez !](#)

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéos des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis notre site ethique-alsace.unistra.fr / Canal Ethique.

– **Tombé du Ciel** (Émission TV diffusée sur LCP) sur le thème : « Les religions sont-elles machistes ? » Intervention de Hanane Karimi (étudiante en éthique, Strasbourg) : <http://www.lcp.fr/emissions/tombe-du-ciel/vod/144694-les-religions-sont-elles-machistes>

– **Débat de l'AUBETTE** sur la performance à l'hôpital : <http://canalc2.u-strasbg.fr/video.asp?idVideo=11716&voir=oui>. Intervention de Jean-Christophe Weber.

– **Reportage sur France 3 Alsace sur la biométrie** avec une intervention de Marie-Jo THIEL :

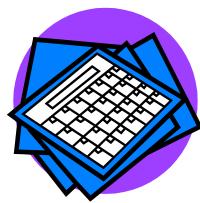
<http://alsace.france3.fr/2013/03/14/comment-la-biometrie-va-envahir-nos-vies-216497.html>

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la **Fondation Ostad Elahi** des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

Actualités en éthique...

Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet
<http://ethique-alsace.unistra.fr>
en cliquant sur la date

Actualités du mois de février 2014



Du 27 janvier au 1^{er} février - Forum européen de Bioéthique - Edition 2014

Thème : Connaître le cerveau, maîtriser les comportements
Lieu : Strasbourg

Lundi 3 – Séminaire Ethique et droits de l'homme

Thème : La responsabilité de juger : l'exemple de la Cour européenne des droits de l'homme, par M. Jean-Paul Costa
Lieu : 18h à 20h - Salle Tauler, Palais universitaire, Strasbourg

Mardi 4 – Journée éthique de l'Association belge des praticiens de l'art infirmier

Thème : Tu as consenti. Et maintenant....
Lieu : 10h à 15h - Avenue Hippocrate 91, Bruxelles - Belgique

Mardi 4 – Les Rencontres d'Hippocrate ...

Thème : Des corps pour les vivants, par Philippe Charlier
Lieu : 18h - Faculté de Médecine - 'Université Paris Descartes Paris

Mercredi 5 – Conférence Decere

Thème : Évolutions de société : réagir comment, accompagner jusqu'où ?
Accompagner : comment ? Réagir : jusqu'où ?
Lieu : 20h30 - FEC - Place Saint Etienne à Strasbourg

Vendredi 7 – Journées thématiques de l'Espace éthique AP-HP

Thème : Vulgarisation scientifique : comment transmettre et partager des savoirs et des informations ?
Lieu : 09h à 18h – Espace éthique AP-HP - Île-de-France

Vendredi 7 – 23ème Journée d'Ethique Médicale Maurice RAPIN

Thème : Accès aux données de la recherche : transparence ou protection
Lieu : 09h15 à 16h30 - Institut mutualiste Montsouris – Paris - 14e.

Lundi 10 – Journées d'études de l'Espace éthique AP-HP/ Ile-De-France

Thème : Traverser ensemble « l'erreur médicale ». Approches pratiques, enjeux éthiques
Lieu : 09h à 18h - Espace éthique AP-HP - Île-de-France

Jeudi 13 – Journée d'étude interdisciplinaire HESAV - Lausanne

Thème : Regards socio-historiques sur la santé comme problème public
Lieu : Institut Histoire de la médecine et de la santé publique – Université de Lausanne

Jeudi 13 – Colloque de L'espace Ethique méditerranéen

Thème : La fin de vie. Comment l'accompagnons-nous?
Lieu : Amphithéâtre H.A.1 - Hôpital Adultes Timone - Marseille

Jeudi 13 - Cycle de conférences-débats ALETHE

Thème : Quelle place pour l'éthique dans les technosciences ? par Bernadette Bensaude-Vincent,
Lieu : 19h à 21h - 11 rue de la Chaise, Paris

Mardi 18 – Séminaire d'éthique médicale IRIST
(Dis)position(s) du clinicien : Funambule et culbuto, par Jean-Christophe Weber
Lieu : 16h à 18h – Salle 16 – Institut d'anatomie Hôpital civil – Strasbourg

Du jeudi 20 au vendredi 21 – PAV Workshop 2014

Thème : Aging and Disability
Lieu : Augustinianum Institute - Via Paolo VI, 25 - 00193 Roma

Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet <http://ethique-alsace.unistra.fr> / Rubrique « Actualités en Éthique ».

zÔÔM

4^e Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique – Edition 2014

www.tropheesdelethique.fr

Le CEERE est partenaire

4^e édition des Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique



Les Trophées de l'enseignement et de la recherche en éthique, placés sous le patronage du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, - et le CEERE en est partenaire – ont pour objectif de mettre en valeur les travaux en éthique, toutes disciplines confondues, menés en particulier dans les universités et les grandes écoles.

Deux prix sont attribués, l'un pour l'enseignement de l'éthique, l'autre pour la recherche en éthique.

Les candidatures pour la 4e édition sont ouvertes entre le 1er janvier et le 31 mars 2014. Les dossiers seront téléchargeables sur le [site des trophées](#). La cérémonie de remise des Trophées se tiendra au salon d'honneur du CNAM Paris le 5 juin 2014. [Pour en savoir plus](#)

Quoi de nouveau en éthique en France ?

Quoi de nouveau en éthique en France ?

La publication du 7^e numéro du « LIEEN - Lettre d'Informations Ethiques Entre Nous », bimestriel, par l'Espace éthique de Bretagne Occidentale (EEBO) et le Réseau de réflexion éthique en santé de Bretagne Occidentale (RRESBO).

Retrouvez dans ce 7^e numéro un Éditorial de Emmanuel HIRSCH et un Dossier thématique sur « Autonomie et sécurité : le risque de la liberté en EHPAD »

Le LIEEN – est également accessible (avec tous ses numéros depuis l'origine) sur notre site sous « Recherche documentaire/revues » à l'adresse suivante : <http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=9755>.

Des nouvelles de l'Espace National de réflexion éthique sur la malade d'Alzheimer

Éditorial – Des idées reçues aux idées vécues. Emmanuel Hirsch et l'équipe de l'Espace éthique Alzheimer, Cliquer pour lire la Newsletter N°19, **décembre 2013** : <http://www.espace-ethique-alzheimer.org/newsletter/newsletter19.html>

Vous y trouverez :

- Actualités de l'Université d'été de l'Espace éthique Alzheimer
- Témoignages de l'Université d'été
- S'associer à l'enquête "Les Français face à l'anticipation de la maladie d'Alzheimer"
- Temps forts de l'Université d'été 2013
- Actualités des formations de l'Espace éthique/Île-de-France

Médecins du monde - Observatoire d'accès aux soins en France

L'Observatoire de l'accès aux soins de la mission France de **Médecins du monde** vient de publier un rapport (octobre 2013) sur les conséquences de la crise économique sur la santé et l'accès aux soins. Comme cela est rappelé en introduction, « Les inégalités sociales de santé s'accentuent chez les plus démunis. À cela s'ajoutent des réponses publiques souvent plus sécuritaires que sociales, notamment envers les migrants, les personnes se prostituant et les usagers de drogues. Ces personnes accèdent de plus en plus difficilement au système de soins, avec pour conséquence une détérioration de leur état de santé. » Et les chiffres sont éloquents : « En 2012, plus de 30 500 personnes ont été accueillies dans les Centres d'accueil, de soins et d'orientation (Caso) de Médecins du Monde. L'activité globale des Caso ne cesse d'augmenter, avec notamment une hausse inquiétante et constante de l'effectif des mineurs depuis 2008. ». Médecins du monde est engagé à tous les niveaux mais se heurte à la non-mise en place des structures organisationnelles ad hoc : « À l'heure de la réforme du droit d'asile, du projet de loi sur le logement et du projet de loi sur la prostitution avec l'abrogation du délit de racolage public et le risque de pénalisation du client, Médecins du Monde rappelle la nécessité de respecter les principes de santé publique et les droits fondamentaux au sein des politiques publiques. De fait, l'alternance politique doit s'intéresser davantage au sort des grands précaires. Nous attendons, quinze ans après la première loi sur les exclusions, la mise en œuvre effective d'une politique médico-sociale solidaire et efficace, quel que soit le statut administratif des personnes. »

Lire sur le site de Médecins du monde (www.medecinsdumonde.org) ou sur le site du CEERE :

- [Infographie](#)
- [Document de synthèse \(résumé\)](#)
- [Document complet](#)

Commission Bioéthique des Semaines sociales de France, « Dépenser mieux pour la santé de tous ».

Le 14 octobre 2013, la Commission Bioéthique des Semaines sociales de France, a rendu public un texte intitulé « Dépenser mieux pour la santé de tous ». Cette réflexion est le fruit d'une élaboration d'équipe (signataires dans le document complet) en vue d'interpeller les instances en particulier politiques sur l'urgence de la situation. Elle propose des pistes d'action à prendre d'urgence afin que le système social et sanitaire puisse

« redevenir un système sûr et solidaire ». Certes cela demande du courage, le dépassement du « poids des habitudes et des intérêts », mais « 70 ans après les ordonnances d'après-guerre, une remise à plat de notre cadre institutionnel s'impose. Elle ne peut être le fait de mesures sectorielles mais impose une approche, qui pour être cohérente, mettra un lien entre évolution démographique, demandes sociétales et techniques nouvelles, évaluation et reconnaissance, organisation et financement, respect dû à chaque homme et sens de la solidarité. Mais cela ne sera possible que par la conjonction d'une volonté politique forte, d'une pédagogie soutenue et d'un courant social de grande ampleur qui pourrait voir le jour à la faveur d'États généraux de la santé. »

Le document complet ou l'abstract peut être lu sur le site des SSF :
http://www.ssf-fr.org/offres/doc_inline_src/56/DE9penser%2Bmieux%2Bpour%2Bla%2Bsante%2Bde%2Btous.pdf

Ou sur le site du CEERE

Abstract :

http://ethique-alsace.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ethique/nadege/2013-2014/Ressources_documentaires/2013_10_14_Depenser_mieux_pour_la_sante_de_tous_abstract.pdf

Rapport complet :

http://ethique-alsace.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/ethique/nadege/2013-2014/Ressources_documentaires/2013_10_14_Depenser_mieux_pour_la_sante_de_tous.pdf

Publication de textes législatifs sur la recherche sur l'embryon humain dans le Journal officiel de la République Française

LOI no 2013-715 du 6 août 2013 tendant à modifier la loi no 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique en autorisant sous certaines conditions la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires (1), à télécharger en cliquant sur le lien suivant :
http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20130807&numTexte=1&pageDebut=13449&pageFin=13449#

Saisine du Conseil constitutionnel en date du 18 juillet 2013 présentée par au moins soixante députés, en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution, et visée dans la décision no 2013-674 DC, à télécharger depuis ce lien :

http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20130807&numTexte=3&pageDebut=13452&pageFin=13455

Avis du Conseil constitutionnel - Décision n° 2013-674 DC du 01 août 2013 à télécharger depuis ce lien :

http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20130807&numTexte=2&pageDebut=13450&pageFin=13452

Débat sur la fin de vie en cours en France

Le rapport Sicard sur la fin de vie

Le 18 décembre 2012, le professeur Didier Sicard a remis au président de la République, François Hollande, le rapport de la « commission de réflexion sur la fin de vie en France ». Ce travail qui répond à la proposition 21 du candidat Hollande et qui a impliqué des débats publics dans plus d'une dizaine de villes en France, veut ouvrir la voie à une « assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité », tout en

esquissant "une solution à la française" au débat sur la fin de vie. L'ancien président du Comité national d'éthique propose que la loi Leonetti (qui avec la loi Kouchner encadre actuellement la fin de vie) soit appliquée non pas tant à la lettre que dans son esprit et qu'une sédation terminale (administration d'opiacés entraînant le coma puis la mort) puisse être administrée par les médecins aux patients qui l'auraient demandé de façon réitérée. Par ailleurs le rapport évoque la possibilité du suicide assisté et écarte celle de l'euthanasie considérée comme un geste médical radical qui franchirait « *la barrière d'un interdit* », tout en notant que « ni le suicide, ni l'assistance au suicide ne sont incriminables en droit français. Ceci dit, sur une question telle que l'assistance au suicide le silence du droit ne peut être interprété comme une tolérance dans la mesure où l'assistance au suicide interpelle les grands principes du droit ».

Ce rapport est accessible depuis le site du CEERE :

<http://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=13723> avec le communiqué de presse de la SFAP.

Fin de vie, assistance à mourir – avis de l'Ordre des médecins

Le jeudi 14 février 2013, le Conseil de l'ordre national des médecins publie un avis intitulé « Fin de vie, assistance à mourir » dans lequel il se dit favorable, « par devoir d'humanité », à une aide à mourir sous la forme d'une « sédation terminale ».

Le texte n'utilise pas le terme euthanasie que l'Ordre définit comme le caractère délibéré de donner la mort. Il insiste sur le fait que le code de déontologie médicale qui dispose que le médecin ne doit pas « *délibérément donner la mort* » est respecté. Ensuite c'est au collège médical informé des souhaits du patient qu'il appartient de dire si une sédation terminale doit être administrée. « *L'interdit fondamental de donner délibérément la mort à autrui ne saurait être transgressé par un médecin agissant seul* », insiste l'avis. Pour l'ordre, il est essentiel que les patients sachent que les médecins sont là pour les aider, non pour s'acharner, et qu'un praticien ne peut décider seul de la conduite à tenir.

Documents sur <http://www.conseil-national.medecin.fr/article/fin-de-vie-assistance-mourir-1302> :

 [Fin de vie, assistance à mourir - texte adopté par le Cnom](#) - 48.23 Ko

 [Enquête auprès des médecins sur la fin de vie](#) - 1.07 Mo

On pourra aussi se reporter au numéro spécial de la revue Laennec sur la « **Fin de Vie** » (dans le contexte de la proposition 21 du programme présidentiel). Pour en savoir plus : <http://www.revue-laennec.fr/>

Le CCNE publie l'avis N°121 : « Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir »

Le 1^{er} juillet 2013 le CCNE (Comité Consultatif National d'Ethique) a publié l'avis N°121 intitulé « Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir ». Cet avis dont nous reprenons des éléments du communiqué de presse formule différentes « recommandations qui font l'objet d'un accord unanime de la part de tous les membres, notamment :

- la nécessité de faire cesser toutes les situations d'indignité qui entourent encore trop souvent la fin de vie ;
- la nécessité de rendre accessible à tous le droit aux soins palliatifs – droit reconnu par le législateur depuis quatorze ans – et de développer l'accès aux soins palliatifs à domicile ;
- le respect des directives anticipées ; lorsqu'elles ont été rédigées en présence d'un médecin traitant, et dans des circonstances où une maladie grave a été annoncée, les directives anticipées devraient être contraignantes pour les soignants, sauf exception dûment justifiée par

écrit :

- le respect du droit de la personne en fin de vie à une sédation profonde jusqu'au décès si elle en fait la demande, lorsque les traitements, voire l'alimentation et l'hydratation ont été interrompus à sa demande. »

Mais la législation du suicide assisté n'est pas souhaitable pour le CCNE. Le même jour François Hollande, Président de la République annonce qu'il proposera un projet de loi sur ce sujet fin 2013.

Télécharger l'avis :

http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/avis_121_0.pdf

Rapport de la Conférence de citoyens sur la fin de vie, Ifop - Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité de la population française. Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert. Lire la suite :

http://ethique-alsace.unistra.fr/uploads/media/Conference_de_citoyens_sur_la_fin_de_vie_16.12.13.pdf

Commentaires : Ce panel fait redondance par rapport aux débats régionaux qui ont précédé le rapport Sicard remis en déc. 2012 et l'avis du CCNE qui a suivi. Il n'a réuni que 18 citoyens... et n'a pas mobilisé les Espaces éthiques conformément à la loi dite de bioéthique de 2011. Cela compromet fortement sa légitimité. De surcroît le texte suscite de la confusion, revendiquant des formes de suicide médicalement assisté qui sont en fait des euthanasies ne disant pas leur nom (l'assistance par un tiers définit l'euthanasie) et des euthanasies qui sont des homicides puisque pratiquées SANS le consentement des patients. A présent, un nouveau (pourquoi ?) rapport est redemandé au comité d'éthique... Que signifie un tel acharnement de rapports ? Pourquoi ne pas s'appuyer sur le rapport Sicard lui-même pris en compte dans l'avis N°121 du Comité national d'éthique et donner à la France les moyens d'une fin de vie qui l'honne ? Pourquoi la loi Leonetti est-elle régulièrement citée comme un modèle mais sans qu'on lui donne les moyens de son efficacité en pratique ? Est-ce à la hauteur des enjeux ? Marie-Jo Thiel

Affaire Lambert

M. Vincent Lambert, âgé de 38 ans, infirmier en psychiatrie, a été victime, le 29 septembre 2008, d'un accident de la route qui lui a causé un traumatisme crânien. Il est demeuré en coma végétatif avant d'évoluer en état de conscience minimal ou état pauci-relationnel. Il a été pris en charge en juin 2009 par le centre hospitalier universitaire de Reims, à l'unité d'hospitalisation de soins palliatifs, dans une sous-unité de soins de suite et de réadaptation, qui accueille des patients dans cet état.

M. Lambert est aujourd'hui un patient tétraplégique consolidé souffrant de lésions cérébrales graves, en état de conscience minimal.

Ayant, fin 2012, interprété certains signes comportementaux manifestés par M. Lambert comme des refus de soins, l'équipe médicale s'est interrogée sur les suites à donner au traitement et a mis en place début 2013 une procédure collégiale, associant son épouse qui a débouché, le 10 avril 2013, sur la décision d'interrompre l'alimentation de M. Lambert et de réduire son hydratation.

Ses parents, un demi-frère et une sœur de M. Lambert s'y sont opposés et ont enjoint le centre hospitalier universitaire de Reims de rétablir l'alimentation et l'hydratation normales de M. Lambert et de lui prodiguer les soins nécessaires à son état de santé.

Suite à la décision du chef du service où est accueilli M. Lambert d'interrompre les soins de nutrition et d'hydratation artificielles à compter du 14 janvier 2014, le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, a été saisi par les parents de M. Vincent Lambert et une partie de la famille.

La décision du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne s'est prononcé, le 16 janvier 2014, contre l'euthanasie passive prise par les médecins de Vincent Lambert, un tétraplégique en état de conscience minimale, depuis un accident de voiture en 2008. Cette décision avait été prise en accord avec sa femme et une partie de sa famille, à l'exception des parents du patient. La justice a enjoint les médecins de maintenir l'alimentation et l'hydratation de Vincent Lambert.

Le tribunal a estimé que le contenu de la volonté de Vincent Lambert « *ne pouvait être déterminé avec un degré de certitude suffisant* » et a jugé que « *c'est à tort que le CHU de Reims avait considéré que M. Lambert pouvait être regardé comme ayant manifesté sa volonté d'interrompre ce traitement* ». Il a également estimé que « *la poursuite du traitement n'était ni inutile, ni disproportionnée et n'avait pas pour objectif le seul maintien artificiel de la vie* », ce que le CHU, le neveu de Vincent Lambert et son épouse contestent devant le Conseil d'Etat.

La décision du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne est disponible à partir du lien suivant :

http://www.sfap.org/pdf/ORDONNANCE_REFERE_11_MAI_2013.pdf

Analyse de l'ordonnance de référé liberté du Tribunal de Châlons-en-Champagne par la SFAP

La Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui réunit professionnels (libéraux, hospitaliers, enseignants universitaires) et bénévoles a émis un avis très intéressant sur l'affaire Lambert. Pour la SFAP, cette décision juridique bouleverse « *profondément les repères sur lesquels s'appuyaient jusqu'à présent les médecins* » en mettant à mal le cadre établi par la loi Leonetti en 2005.

D'après l'association, cette décision témoigne également d'une méconnaissance profonde de l'esprit de la loi, tant par les professionnels que par le grand public, qui se trouvent bien souvent désarmés face à la fin de vie alors que des mesures d'accompagnement existent.

Cet avis est disponible sur :

<http://www.sfap.org/pdf/affaires-reims-analyse-SFAP-version-finale.pdf>

Prise de position des religions

L'église catholique a réagi à l'ensemble des débats avec deux textes

- Communiqué du Conseil Permanent de la Conférence des évêques intitulé : [Fin de vie : pour un engagement de solidarité et de fraternité \(cliquez\)](#).
- Communiqué du Conseil Famille et Société intitulé : [Notre regard sur la fin de vie \(cliquez\)](#).

C'est un texte de convictions et de travail car disent les évêques : « *Accompagner des personnes en fin de vie et leurs proches, est une expérience qui fait naître beaucoup de questions. Dans des situations concrètes de grande souffrance, la position de l'Église catholique, qui refuse l'euthanasie et l'assistance au suicide, demande à être fondée et éclairée pour être reçue et expliquée à d'autres.* »

Il s'agit bien de s'inscrire le mieux possible dans le débat de la société sur ce sujet de la fin de vie avec les questions que cela pose aujourd'hui. Il

s'agit bien d'un dialogue, où peuvent être dits des mots et des convictions différentes, sachant que chacun porte en espérance de trouver des chemins qui soient les meilleurs pour tous.

À notre connaissance, les communautés juives et musulmanes n'ont pas publié récemment de communications officielles sur le sujet.

Regard sur la loi légalisant l'euthanasie en Belgique

Alors que la France s'interroge sur une actualisation de son encadrement législatif en fin de vie, le réalisateur Pierre Barnérias montre dans son film « L'euthanasie, jusqu'où ? », que le système de contrôle de l'euthanasie en Belgique – légale depuis dix ans – est lacunaire voire inexistant. **Ce documentaire basé sur des témoignages poignants (P. Razzo/Ciric) ne se prononce pas sur le fond du débat, mais son travail** illustre la difficulté à encadrer une telle pratique. Pour voir ce film que nous recommandons :

https://www.youtube.com/watch?v=KzJ-AybW93Y&feature=youtube_gdata_player

Dans une interview au journal *La Croix* du 16 octobre 2013, il précise le contexte de ce documentaire :

« Le point de départ, c'est le travail que j'ai mené avec le réalisateur Frédéric Chaudier, qui a filmé pendant plus d'un an des patients hospitalisés en soins palliatifs à la maison médicale Jeanne-Garnier, à Paris. J'ai produit son documentaire, « *Les yeux ouverts* », sorti en 2010 au cinéma. Fort de cette expérience, j'ai eu envie de savoir comment les choses se passaient dans des pays, comme la Belgique, ayant fait le choix d'autoriser l'euthanasie. J'ai commencé l'enquête sans aucun a priori, avec l'esprit ouvert et l'envie de comprendre. C'est alors que j'ai rencontré Marcel, un ancien syndicaliste belge plutôt favorable à l'euthanasie au départ. Cependant, après l'euthanasie de sa mère qui n'était pas malade, celui-ci s'est brutalement rendu compte qu'il n'y avait pas de contrôle, que l'euthanasie se pratiquait en dehors des critères fixés par la loi. Le constat était saisissant.

J'ai alors continué à enquêter avec l'aide deux journalistes de talent, Anne-Laure Cahen et Clotilde Baste. Ce que nous montrons, c'est que dans ce pays, l'application de l'euthanasie n'est pas exempte de dérives. Le point central, c'est l'absence de contrôle effectif des euthanasies pratiquées, en dépit de la commission fédérale. Certains témoins, dont l'un apparaît dans le film, vont jusqu'à faire état d'homicides déguisés en euthanasie ! Des infirmières parlent à visage découvert des dérives auxquelles elles ont assisté...

Je ne prétends pas trancher le débat, dire s'il faut ou non légaliser l'aide active à mourir, mon film est simplement un éclairage de ce qui se passe aujourd'hui dans un pays ayant fait ce choix et où, manifestement, tout ne va pas bien. J'espère qu'il va donner matière à réfléchir : sur ce que veut dire la « liberté » de mourir lorsque l'on n'a aucune réponse à sa souffrance ou encore sur la place du médecin qui soigne mais peut aussi donner la mort... »

Voir l'article complet : Pierre Barnérias : « En Belgique, l'euthanasie n'est pas exempte de dérives », *La Croix*, 16 octobre 2013 (lien : <http://www.la-croix.com/Ethique/Bioethique/Pierre-Barnierias-En-Belgique-l-euthanasie-n'est-pas-exempt-de-derives-2013-10-15-1042794>).

Appel à contributions

Appel à contributions

Conférence annuelle de l'AECEM du 2 au 4 octobre 2014 Lille, France - Sur le thème : « Fragilité, vulnérabilité et participation sociale. Défis éthiques, sociaux et politiques pour une société inclusive »

Le Centre d'éthique médicale (CEM), Département d'éthique, Université Catholique de Lille, France et l'Association Européenne des Centres d'Ethique Médicale (AECEM) accueilleront la conférence annuelle de l'AECEM en 2014.

Les communications à propos des dimensions éthiques des thèmes suivants peuvent être soumis :

- **Fragilité, vulnérabilité, société : questions fondamentales**
- **Dans une société vieillissante: les personnes âgées, des partenaires jusqu'au bout**
- **Personne handicapée, reconnaissance et participation**
- **De la psychiatrie à la santé mentale: communauté de soin, communauté de vie**

PREMIÈRE ANNONCE – APPEL A COMMUNICATION - FRENCH
FIRST ANNOUNCEMENT - CALL FOR ABSTRACTS - ENGLISH

Call for Papers: Societas Ethica Conference The Ethics of Peace and War

'The Ethics of War and Peace' Call for paper : Societas Ethica conference - **Maribor, Slovenia August 21-24, 2014**

Wars have always been a part of human life, as have attempts to end them. Questions of war and peace are a constant challenge for ethics.

2014 is the centenary of the outbreak of World War I and The Ethics of War and Peace is the theme of the annual conference of Societas Ethica. Recent European history, especially the civil war in the former Yugoslavia, has shown that the tensions behind World War I are still with us.

The pledge "Never again!" was not fulfilled. New wars arose, within and outside Europe that manifested still other origins: for example, wars related to colonialism, imperialism and struggles for independence, to ambitions for hegemony, to global inequalities between rich and poor, to, religious extremism, to drug trafficking, to overpopulation, to the illegal arms trade, etc. Today we witness atrocious civil wars in the Middle East, and the 'war on terror' has led to new forms of war such as the use of drones and cyber attacks...

Deadline for submitting abstracts is March 31, 2014. [More information](#)

Appel à projets

Appel à projets

Intensive European Bioethics Course "Ethics of Pediatric Research" (Padova, Italy, May 12-14, 2014)

The Department of Philosophy, Sociology, Education and Applied Psychology, and the Department of Woman and Child Health, University of Padova, announce the advanced European Bioethics Course 'Ethics of Pediatric Research'.

Of all types of research involving human subjects, research on children is the one which has undergone the most profound evolution: from the initial banning to prevent any exploitation of vulnerable subjects, to the

widespread recognition of the need for this research in order to grant children treatments and drugs that have been specifically tested for that population. As a consequence of the moral and epistemological justification of pediatric research, the number of studies involving children is rapidly increasing all around the world. This phenomenon requires however the refinement of the traditional moral requirements of biomedical research (especially informed consent and risk assessment) in order to adapt them to the specific characteristics of children. Furthermore, these traditional moral requirements must be rethought to deal with the ethical challenges posed by new research developments such as, for example, enhancement pediatric research. This challenge must be taken up by all people involved in pediatric research (especially members of Research Ethics Committees) who wish to promote excellence in research while granting children the necessary protection, avoiding the risk that economical pressure compromises the moral and scientific soundness of the studies.

For more information, visit the website: www.masterbioethics.org, under *Intensive courses*, or write to Silvia Tusino: emmbpadova@gmail.com.

L'éthique appartient aux chercheurs. Donnez votre avis !



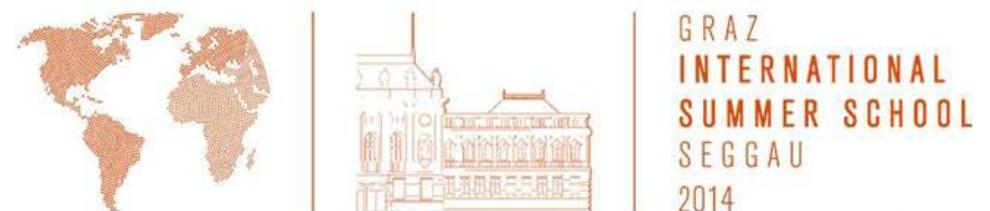
Des chercheurs de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble réalisent la première grande enquête en France sur l'éthique dans la recherche. Vous êtes chercheur, doctorant, post-doctorant...

Cliquez pour accéder au questionnaire en ligne <http://enquete-ethique.upmf-grenoble.fr/>

Retenez dès à présent

Retenez dès à présent

Graz International Summer School Seggau 2014 - Transformation and Change: Europe and Beyond



The University of Graz is delighted to inform you that the Call for Applications for the *Graz International Summer School Seggau 2014 - Transformation and Change: Europe and Beyond*, is now open.

The Graz International Summer School Seggau is designed for internationally oriented, highly motivated students from all disciplines, who wish to deepen their understanding of current European and international affairs by studying and discussing global developments and challenges within the context of transformation processes and demographic change reflecting aspects of individual, social, political, religious, cultural, literary, regional, economic, cohort and national identities.

Focusing on the emphasis areas of the University of Graz – South Eastern Europe and North, Central and South America – the summer school will take place **from June 29th to July 12th, 2014** at Seggau Castle in Styria,

in the wine region close to the Slovene border. Emphasizing on the aspects of transformation processes and demographic change, interdisciplinary morning lectures will provide the context for the six specialized seminar workshops in the afternoon.

Detailed information about the summer school program can be found on our [website](http://international.uni-graz.at/en/gusegg/) <http://international.uni-graz.at/en/gusegg/>. Please note that we continually update the website with more information.

There will be various scholarship schemes available!

Application Deadline: February 28th, 2014



LA VOIX DU PATIENT

**ICCEC 2014 – 10^e Conférence internationale d'éthique clinique,
Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 avril 2014, Paris France**

Thème : La Voix du Patient – *The Patient's Voice*

Depuis quelques années, le mouvement en faveur des droits des patients a bouleversé la pratique médicale. Désormais, les patients n'hésitent plus à s'exprimer et à prendre les moyens de se faire entendre. Cette tendance a eu des conséquences importantes en termes d'organisation des soins. Elle a également transformé l'équilibre de la relation soigné-soignant.

Pour autant, certaines pratiques soignantes continuent d'avoir du mal à accorder à la parole du patient toute la place qu'elle mérite.

Par ailleurs, les questions éthiques liées au respect de la voix du patient ne se limitent pas au seul recueil de son consentement libre et éclairé, d'autant que les patients ne sont pas toujours "compétents"...

[**Pour en savoir plus, cliquez – Inscriptions ouvertes en ligne**](#)

Offre à saisir

Offre à saisir

HeLEX Research Assistant position - University of Oxford

Nuffield Department of Population Health - Centre for Health, Law and Emerging Technologies (HeLEX) - Research Assistant

Grade 6: £26,264 - £31,331 p.a.

The Centre for Health, Law and Emerging Technologies is seeking a Research Assistant to carry out literature reviews and background research for publications, presentations and reports under the direction of Dr. Jane Kaye, Director of HeLEX. You will be required to carry out background research on the law and in the fields of bioethics and medical research governance, gathering, collating and analysing material and undertaking comprehensive literature reviews. This would suit an early stage researcher who wants to gain experience of working in an active research centre in the broad area of law and emerging technologies in health.

You will possess a Masters degree or equivalent in Law, Ethics or Policy. You will have a good working knowledge of data protection law in the UK and Europe and excellent legal research skills. You will have excellent interpersonal and communication skills (both in written and spoken English) and experience of working in an interdisciplinary research team. You will also possess excellent writing skills and have experience of the steps involved in preparing a manuscript for publication. In this position you will be expected to be an active and enthusiastic member of HeLEX.

Les anciens du CEERE – Association AAMES

The post is offered full-time (37.5 hrs per week) for 3 years and will be based at the Old Road Campus, Headington, Oxford.

Closing date for applications is 12 noon on 24th January 2014.

For further details please go to :

https://www.recruit.ox.ac.uk/pls/hrisliverecruit/erq_jobspec_version_4.jobspec?p_id=111047

Les anciens du CEERE : AAMES

L'Association des Amis du Master Ethique Strasbourg (AAMES)



L'objectif de l'AAMES est de rassembler les personnes qui sont ou ont été impliquées dans le Master d'éthique : anciens étudiants, étudiants en cours de formation, les membres du personnel, les intervenants, ainsi que toutes les personnes qui se sentent liées de près ou de loin au CEERE.

- A partir de ce réseau de forces vives, nous nous proposons entre autre de promouvoir les réflexions éthiques sur la base des expériences respectives de ses membres ;
- Accompagner et relayer des projets et des actions concrètes liés à une démarche éthique (projets humanitaires, éducatifs, etc.)
- Proposer un tutorat aux nouveaux étudiants en Master d'éthique.

Soyez nombreux à nous soutenir en adhérant à l'AAMES.

Prenez bonne note des prochaines réunions de l'AAMES pour 2014 :
12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin.

Contact : Présidente : Gaudiose Luhahé (gluhahé@free.fr),
Secrétaire : Valentine Gourinat (valentine.gourinat@misha.fr et ceere@unistra.fr)

Carnets du CEERE

Carnets du CEERE

Décès de Jean-Claude Otteni



C'est avec tristesse que nous avons appris mercredi 22 janvier 2014 le décès de Jean-Claude Otteni, Professeur honoraire de la Faculté de Médecine de Strasbourg, Ancien chef du service de Réanimation chirurgicale, Docteur en Théologie catholique, Président fondateur du CEMES (Centre des Étudiants en Médecine et Professionnels de Santé). Jean-Claude a participé activement à nombre de manifestations du CEERE. Il s'est engagé délibérément au service d'une éthique exigeante. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme droit, exigeant et plein d'humanité.

Ses obsèques ont été célébrées lundi 27 janvier 2014 en l'église des Dominicains.

À Simone son épouse, ainsi qu'à toute sa famille, nous adressons nos sincères messages de soutien et d'amitié.

Marie-Jo Thiel (au nom de l'Équipe du CEERE)

[Télécharger l'avis de décès des DNA](#) (Édition du Vendredi 24/01/2014)

Naissance de Clairette



Anne-Sophie et Luc Marlier, chercheur INSERM, membre actif du CEERE et des conseils scientifiques successifs des Journées internationales d'éthique (JIE), sont heureux de vous annoncer la naissance de Clairette ! Clairette, née le 14 janvier 2014, fait déjà le bonheur de ses sœurs ainées ainsi que de ses parents. Nous souhaitons beaucoup de joie à cette jolie famille !

Naissance d'Elouan



Angélica et Alex, tous deux récemment titulaires du Master 2 Ethique et sociétés, sont heureux de vous annoncer la naissance d'Elouan qui est arrivé le 9 janvier 2014. Ils remercient le CEERE "là où tout a commencé". Félicitations aux parents !

Soutenir l'éthique

Ensemble, nous pouvons construire un monde « plus humain ».

Soutenez l'éthique ! Soutenez-nous !

Le CEERE remercie tout particulièrement en ce début d'année tous ceux et celles qui soutiennent ses activités au long de l'année (par des dons fléchés « Ethique » à la Fondation Université de Strasbourg, par des heures de bénévolat et des soutiens divers. MERCI !!!



Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ? Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, augmenter nos échanges internationaux, etc. Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, la *Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en cliquant ici et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à :

Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex

Vous recevrez alors un **reçu fiscal** permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. **Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>**

Divers

Directrice de publication
Marie-Jo THIEL

Nous contacter

Tél. Secrétariat
+33 (0) 3.68.85.39.68

Tél. Direction
+33 (0) 3.68.85.39.52

<http://ethique-alsace.unistra.fr>
ceere@unistra.fr

Divers



Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BÉNÉVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr. Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau. Toute bonne volonté est bienvenue !

Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique-alsace.unistra.fr Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr

Si vous connaissez des gens intéressées à l'éthique, n'hésitez pas à nous les signaler. Nous nous ferons un plaisir de leur adresser cette lettre.